

Assistantes Maternelles (ou souhaitant le devenir)

Un RAMPE pour :

- ☞ Vous **informer** sur les conditions d'exercice de cette profession et sur vos droits et obligations (Statut, agrément...).
- ☞ Vous **proposer** des temps d'échanges et de rencontres entre assistantes maternelles.
- ☞ Vous **soutenir** dans votre professionnalisation et vos réflexions en lien avec la petite enfance (Ateliers du RAMPE, conférence, soirée thématique...).
- ☞ Vous **orienter** vers les organismes administratifs et juridiques.



Enfants

Le RAMPE et les enfants :

- ☞ **Organiser** des **ateliers** destinés aux assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent « **Jeux et rencontres, séance motrice, découverte musicale, bébés lecteurs** » .
- ☞ **Favoriser** les **rencontres** et les **échanges** entre les enfants.
- ☞ **Proposer** des **temps de découverte** autour du jeu.



Parents

(ou futurs parents)

Le RAMPE est à votre écoute afin de :

- ☞ Vous **renseigner** sur les différents modes de garde et sur les disponibilités.
- ☞ Vous **aider** à connaître vos droits et obligations d'employeur et les aides possibles.
- ☞ Vous **conseiller** pour effectuer vos démarches administratives (Contrat de travail, salaires...)
- ☞ Vous **proposer** un espace d'échange (Conférence, soirée thématique, rendez-vous...).



Quelques questions auxquelles
parents et assistantes maternelles
trouveront des réponses
en rencontrant les animatrices
du RAMPE

- ☞ Où se renseigner sur les différents modes d'accueil sur ma commune ?
- ☞ Comment compléter la déclaration "PAJemploi" ?
- ☞ Comment établir un contrat de travail ?
- ☞ Je souhaite devenir assistante maternelle, où dois-je me renseigner ?
- ☞ Je suis assistante maternelle, que dois-je faire pour bénéficier d'une formation ?
- ☞ J'ai des questions sur le développement d'un enfant (sommeil, alimentation, jeux...)?



Infos pratiques

Permanences sur rendez-vous :

LUNDI :

13H45 à 16H, à Yvré l'Evêque

14H à 18H30, à Sargé Lès Le Mans

MARDI :

9H30 à 18H30, à Champagné

MERCREDI :

9 H 15 à 12 H, à Yvré l'Evêque

JEUDI :

9H à 13H à Champagné

VENDREDI :

8H30 à 15H30, à Sargé Lès Le Mans

*Fermeture du R.A.M.P.E
les mercredis et jeudis après-midi*

Adresses :

CHAMPAGNÉ :

Maison de l'Enfance "Ribambulle",
2 rue Saint Exupéry

SARGÉ-LÈS-LE MANS :

Rue de Bel Air

YVRÉ L'ÉVÊQUE :

1 rue Gougéard

Pour tous renseignements contactez :

Mme Laurence MANCEAU & Mme Aline SARAHOUI

au **02 43 82 94 82**

(uniquement les mardis matins et les jeudis)

ou au **06 18 89 47 60**

email : rampe@ville-champagne.fr



Relais **A**ssistantes **M**aternelles **P**arents **E**nfants

